

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 12 juillet 2004
(convocation du 28 juin 2004)

Aujourd'hui Lundi Douze Juillet Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BANDEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
Mme CASTANET Anne à Mme CAZALET Anne-Marie
M. CASTEL à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CAZENAVE Charles à Mme DARCHE Michèle
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU (jusqu'à 10 h 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge

Mme ISTE Michèle à M. CORDOBA Aimé
M. JUNCA Bernard à M. DAVID J. Louis (à partir de 11 h 45)
Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère
M. LABARDIN Michel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à M. NEUVILLE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. MILLET Thierry
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. PONS Henri à Mme PUJO Colette (à partir de 11 h 45)
M. QUANCARD Joël à Mme FAYET Véronique
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET à M. GUILLEMOTEAU (à compter de 10 h 30)
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Contrat d'agglomération - Axe Bordeaux/Toulouse - Financement du débat public sur le projet de TGV Bordeaux/Toulouse - Décision - Autorisation

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le contrat d'agglomération 2000 – 2006 comprend plusieurs actions destinées à promouvoir l'axe Bordeaux – Toulouse, et notamment l'inscription de la liaison ferroviaire rapide Bordeaux – Toulouse dans les schémas de services des transports de frêt et de personnes.

Dans ce cadre et dans celui du plan Etat - Région Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon, RFF a conduit de 2001 à 2003 une étude d'opportunité de l'amélioration des services ferroviaires de l'axe Bordeaux – Toulouse – Narbonne.

Cette étude démontre l'intérêt socio-économique d'une ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse, dans un premier temps.

Cette première étape assure en effet un fort report modal en faveur du fer avec une massification des trafics pour toutes les activités, grâce aux capacités libérées sur la ligne actuelle (et sous réserve de l'aménagement de capacité des nœuds ferroviaires de Bordeaux sud et de Toulouse).

Le Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) du 18 décembre 2003, a décidé d'inscrire la ligne nouvelle à grande vitesse Bordeaux – Toulouse sur la carte des infrastructures à long terme.

Dans leur volonté de poursuivre le projet, les membres du comité de pilotage se sont prononcés (comité de pilotage du 23 janvier 2004), pour :

- la réalisation d'une ligne nouvelle à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse, première étape du projet d'amélioration des services ferroviaires sur l'axe Bordeaux – Toulouse – Narbonne,
- l'organisation par RFF d'une concertation sur Toulouse – Narbonne,
- l'organisation d'un Débat Public sur Bordeaux – Toulouse en 2005.

Ce dernier point fait l'objet de convention joint en annexe, dont les principaux points sont les suivants :

- coût de 3 millions d'euros HT, dont la répartition est la suivante :

	<i>Montant en €uros HT courant</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Etat</i>	750 000	25 %
<i>RFF</i>	750 000	25 %
<i>Collectivités Locales</i>	1 500 000	50 %
<i>dont CUB</i>	50 000	1,7 %
<i>TOTAL</i>	3 000 000	100 %

- durée totale de 25 mois,
- mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique,
- maîtrise d'ouvrage assurée par RFF.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- décider de la participation de la CUB à l'organisation du débat public sur le projet de TGV Bordeaux – Toulouse, à hauteur de 50 000 € HT,**
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-jointe.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
28 JUILLET 2004

M. PIERRE BRANA

